

**FORMATION INITIALE MINIMALE OBLIGATOIRE (FIMO)**

Transport de Marchandises Véhicules de transport de marchandises d'un PTAC de + de 3.5 tonnes

Objectifs :

Permettre aux conducteurs routiers débutants d'exercer leur métier dans le respect de la sécurité et de la réglementation professionnelle.

- Professionnaliser des personnes titulaires d'un permis poids lourd afin de leur donner les bases techniques de leur future profession.

Public :

Tout conducteur d'un véhicule de transport routier de marchandises dont le PTAC est supérieur à 3.5 tonnes

Pré-requis :

- Etre âgé de 18 ans minimum pour les titulaires des permis de conduire C1 ou C1E.

- Etre âgé de 21 ans minimum pour les titulaires des permis de conduire C ou CE.

- Etre titulaire du permis C1 ou C ou C1E ou CE en cours de validité.

Intervenants :

- Formateurs expérimentés en conduite des véhicules lourds, diplômés pour la formation des conducteurs professionnels.

Durée du stage : 20 jours en continu soit 140 heures

Méthodes /moyens pédagogiques :

- Mises en situations professionnelles.

- Cours théoriques et pratiques.

- Vidéo-projection sur les thèmes professionnels.

- Méthodes actives

Mode de validation :

Délivrance, en fin de stage, d'une attestation de formation valable 5 ans et d'une carte de qualification de conducteur

Coût : Voir proposition tarifaire.

Programme de la formation : Conforme au PNF Conforme à l'arrêté du 03/01/2008

Accueil et présentation de la formation

Thème 1 : Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité

- Caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité.

- Le perfectionnement à une conduite sûre et économique

- Principes d'utilisation d'une boîte de vitesses

- Chargement, arrimage et manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule

- Application pratique de la conduite (9h de conduite individuelle + 1h de manœuvres professionnelles + 1h commentaires pédagogiques).

Thème 2 : Application des réglementations

- La Réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport routier de marchandises et notamment les temps de conduite et des repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers,...

- La réglementation applicable aux différentes composantes du secteur du transport de marchandises (transport public, location, transport en compte propre) en national et en international, et notamment les différents

contrats de transport ainsi que les différents documents nécessaires à l'acheminement des marchandises.

Thème 3 : Santé, sécurité routière et sécurité environnementale

- La prévention des risques physiques, notamment l'hypovigilance.

- L'aptitude physique et mentale.

- La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence.

- Les principes élémentaires du secourisme.

- Les règles de circulations et de la signalisation routière.

- Les risques de la route, les facteurs aggravants liés aux véhicules lourds.

- Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt.

- La circulation dans les tunnels.

- Le franchissement des passages à niveau.

- La criminalité et le trafic des clandestins.

Thème 4 : Service logistique

- Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service.

- L'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché

Test final d'évaluation des compétences acquises, synthèse du stage.